



DOSSIER DE PRESSE

L'Assemblée départementale
vote le budget supplémentaire 2021

Vendredi 28 mai 2021



LE DÉPARTEMENT

Contacts presse
Véronique LOTITO

04 79 96 73 26 / 06 26 52 22 63
veronique.lotito@savoie.fr

Nacima YAKOUBEN

04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19
nacima.yakouben@savoie.fr

Le Département vote ce vendredi 28 mai son budget supplémentaire 2021. Culture, jeunesse, éducation, santé et soutien à tout l'écosystème savoyard sont au cœur de ce budget exceptionnel alors que la sortie de crise se fait espérer !

Mobilisé depuis le printemps 2020 aux côtés des habitants, collectivités et acteurs socio-économiques, le Département de la Savoie a déjà engagé, depuis un an, près de 40 M€ supplémentaires dans le cadre de son plan d'actions COVID. Il poursuit cet effort en faveur de la relance économique, de l'accompagnement des populations fragilisées et de la solidarité territoriale en mobilisant en 2021 un budget supplémentaire de 30 M€ malgré une diminution des recettes mais surtout grâce à la bonne gestion financière passée.

Ce budget supplémentaire 2021 se caractérise par un excédent 2020 de 46 M€ qui permet d'absorber la diminution des recettes liée au ralentissement de l'activité économique, estimée à près de 5 M€, de réduire l'emprunt^(*) prévu au budget primitif de 18 M€ pour le ramener à moins de 84 M€ (inscriptions 2020 et report), et de **financer près de 25 M€ de dépenses nouvelles.**

Celles-ci sont engagées à hauteur de **16 M€ d'investissement en faveur de la relance de l'activité** (après une augmentation en 2020 de 15 % par rapport à 2019 et de 50% par rapport à 2018) et de **8 M€ pour financer des mesures d'accompagnement des publics et acteurs savoyards fragilisés par la crise sanitaire, sociale et économique.** À ces dépenses nouvelles s'ajoutent 5 M€ de recettes que le Département perçoit habituellement au titre du Plan qualité routes et auxquelles il renonce en 2021 au bénéfice des communes-stations et remontées mécaniques.



25 M€ de dépenses nouvelles pour soutenir la relance de l'activité en Savoie et accompagner les répercussions sociales de la crise.

- **9,6 M€ pour les routes** soit 60% des crédits nouveaux dédiés au programme de travaux complémentaires pour renforcer les chaussées (4,3 M€), pour l'entretien des ouvrages d'art (1,4 M€) et pour les opérations de protection contre les risques naturels dont 1,8 M€ dans le cadre de la sécurisation de la RD 1212 dans les gorges de l'Arly.
- **Plus de 3 M€ pour l'éducation** affectés principalement pour les travaux de restructuration et de maintenance dans les collèges et notamment ceux de l'Épine à Novalaise, Paul Mougin à Saint-Michel-de-Maurienne et De Maistre à Saint-Alban-Leysse.

(*) le volume global d'emprunt au 31/12/2020 est inférieur à celui de 2019, soit très en dessous du niveau d'endettement des Départements

- **1,1 M€ pour le tourisme** dont 100 000 € pour accompagner les acteurs de l'hébergement touristique marchand qui continuent à investir malgré la situation. À cela s'ajoute **1 M€ supplémentaire de participation au volet montagne du fonds Région Unie de la région Auvergne Rhône-Alpes**. Cette aide vise à soutenir en particulier 4 types d'activités en zone montagne fortement impactées par la crise sanitaire et économique : les entreprises nouvelles ou en reprise, les centres de vacances indépendants, les viticulteurs et les acteurs menacés de disparaître. Le Département a déjà contribué à hauteur de 2,5 M€ au fonds Région Unie dont près de 800 professionnels du tourisme ont déjà bénéficié.

- **Plus d'1,7 M€ pour la jeunesse** afin d'aider les 16-25 ans à traverser cette période difficile en leur apportant des réponses complémentaires à celles proposées par l'État, pour l'accès à l'emploi, le soutien psychologique ou encore le maintien du lien social. Ces mesures nouvelles pour la jeunesse portent notamment sur :
 - la création d'un **fonds d'aide de 1,1 M€ destiné aux 3 800 étudiants boursiers de Savoie qui percevront dès cet été, via le CROUS**, une aide exceptionnelle variant de 200 à 500 € en fonction de leur situation ;
 - l'augmentation du **Fonds d'aide aux jeunes** de près de 65 000 € pour aider les missions locales dans leur recherche d'employeurs pour l'embauche de jeunes en contrats aidés et leur permettre de faire face aux demandes des 18-25 ans en grande difficulté ;
 - le déploiement d'un dispositif innovant de **soutien psycho-social** pour les jeunes en insertion sociale et professionnelle (30 000 €) ;
 - le financement à hauteur de 200 000 € des **chantiers jeunes collectifs d'été** portés par des communes ou des intercommunalités ;
 - le coup de pouce à la **professionnalisation des structures jeunesse** avec une participation de 30 000 € au financement du Brevet professionnel à la jeunesse de l'éducation populaire et des sports (BPJEPS), diplôme au bénéfice des moins de 26 ans ;
 - le soutien aux structures jeunesse, à hauteur de 100 000 €, dans **l'organisation cet été de sorties et activités de pleine nature en Savoie Mont Blanc** ;
 - la création d'un **fonds de soutien aux associations** doté de 100 000 € pour encourager les structures partenaires qui relèvent du sport et de la jeunesse et assurent une continuité de service public et/ou des actions d'intérêt général ;
 - le financement à hauteur de 100 000 € de **contrats temporaires pour des jeunes** au sein des services départementaux.

- **1 M€ pour accompagner la montée en puissance des vaccinodromes** par le recrutement, à terme, d'une cinquantaine de personnes pour renforcer les équipes administratives en action dans les 6 méga-centres de vaccination implantés en Savoie. Après l'acquisition de masques puis de tests en 2020, le Département se mobilise cette année aux côtés des collectivités partenaires dans le cadre du déploiement de la campagne de vaccination dans le département.
- **525 000 € pour accompagner le monde de la culture** sous la forme d'une aide aux établissements d'enseignements artistiques qui engagent un projet de continuité pédagogique nécessitant notamment l'acquisition d'équipements numériques, mais aussi de subventions complémentaires en soutien aux pratiques amateurs ou à la diffusion de spectacles. Les musées et maisons thématiques de Savoie qui font partie du réseau départemental Entrelacs bénéficieront d'un fonds doté de 140 000 € en 2021 (100 000 € en 2020) pour compenser leurs pertes d'exploitation. En Savoie, sur les 35 structures muséographiques que compte ce réseau, une vingtaine ont rouvert leurs portes aux visiteurs depuis le 19 mai.
- **700 000 € aux acteurs du monde sportif** impactés par la crise à destination des comités sportifs départementaux partenaires qui assurent des missions d'intérêt général.



Contrats territoriaux de Savoie : une nouvelle génération se prépare !

Le Département est chef de file des solidarités sociales mais également territoriales. Depuis 20 ans, 3 générations de contrats initiés par le Département ont permis l'attribution de 132 M€ de subventions versées aux collectivités pour accompagner leurs projets de développement local, d'aménagement et de services à la population dans les 7 territoires savoyards. L'année 2022 marque l'achèvement des derniers contrats et la mise en œuvre des futurs pour une durée de 6 ans. Dans cette perspective, le Département va engager avec les intercommunalités représentant les 7 territoires la préparation des nouveaux contrats avec pour priorités les projets intégrant :

- **le développement durable et l'adaptation au changement climatique :** aménagement urbain, agriculture, alimentation et circuits courts, environnement, performance énergétique, mobilité ou encore tourisme ;
- **les équipements et les services à la personne :** action sociale, éducation, sport, jeunesse, patrimoine et culture.

Les crédits alloués à cette nouvelle génération de contrats avec les territoires seront votés lors du budget primitif 2022.



Circuits courts et alimentation : le Département candidate au Projet alimentaire territorial

Depuis 2018, le Département anime et fédère « De la terre à l'assiette », une démarche qui rassemble les collectivités savoyardes, les chambres consulaires, les représentants de l'État et du monde économique, les associations... Plus de 80 acteurs mobilisés pour avancer ensemble et durablement sur l'alimentation d'aujourd'hui et de demain avec comme maître-mots : proximité, qualité et accessibilité.

Le Département souhaite franchir une nouvelle étape en déposant sa candidature à un « Projet alimentaire territorial » auprès de l'État. L'objectif est de poursuivre la mise en œuvre d'un programme d'actions concerté pour le développement des circuits courts et d'une alimentation de qualité à l'échelle départementale. Ce projet vise à stimuler et soutenir les initiatives notamment communales et intercommunales en s'assurant de leur cohérence avec celles de territoires voisins. Il s'agit également de mettre en place des actions mutualisées pour optimiser les coûts de fonctionnement et d'investissement.